

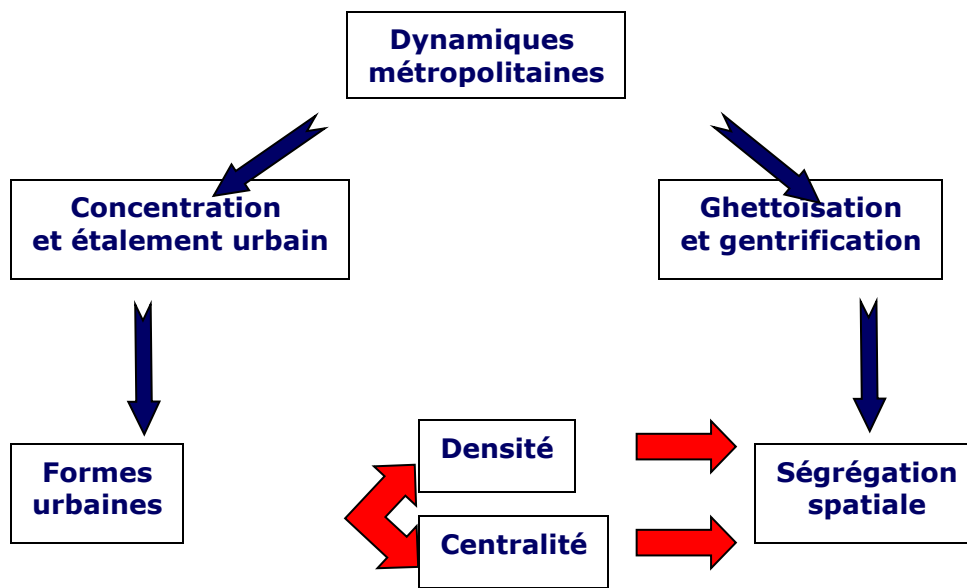
Résumé de la thèse

L'émergence du paradigme de la durabilité dans les sciences sociales a permis d'intégrer dans un cadre normatif les questions environnementales, économiques et sociales. À l'échelle des villes, la ségrégation spatiale est évidemment au cœur de la question du développement socio-économique durable. Cependant, cette question reste en marge alors que ses conséquences négatives affectent le capital économique, humain et social des populations fragiles concentrées sur les mêmes territoires.

La ségrégation est un processus alimenté par un ensemble de mécanismes et conduisant à un moment donné à un état d'inégalité socio-économique visible entre les espaces de vie qui composent l'espace urbain et à une homogénéisation au sein de ces espaces de vie. Ce phénomène traverse, de ce fait, l'ensemble de la population et ne concerne pas seulement les populations se situant en bas de l'échelle sociale car il ne s'agit pas toujours de séparation mais aussi d'agrégation et de recherche du semblable (Maurin, 2004 ; Pinçon et Pinçon-Charlot, 2005). À travers des mécanismes de séparation et d'agrégation de population conduisant à des espaces homogènes et inégalitaires, cette ségrégation produit, par le biais des effets de quartier, de nouvelles inégalités socio-économiques (Galster et al. 2008). Elle renforce le chômage de masse et l'échec scolaire, affecte les réseaux sociaux et encourage parfois le développement d'une économie souterraine sur les territoires les plus défavorisés. Les problèmes d'équité ainsi engendrés justifient la lutte contre la ségrégation spatiale, devenue un objectif des politiques urbaines en France, depuis une vingtaine d'années. Plusieurs mesures ont été prises, très peu évaluées mais elles montrent que le problème est bien perçu. Cependant, la croissance des inégalités socio-spatiales durant ces deux décennies interroge sur les causes du phénomène et particulièrement celles liées à la forme de la croissance urbaine.

Les dynamiques métropolitaines sont marquées par des mouvements contradictoires et interdépendants de concentration et d'étalement urbains (Lacour et Puissant, 1999 ; Buisson et al., 2005) mais aussi de ghettoïsation et de gentrification qui façonnent à la fois la forme urbaine et la ségrégation spatiale de la ville contemporaine. Au-delà de la **mesure de la ségrégation à plusieurs échelles spatio-temporelles**, l'objectif du travail est d'**analyser l'impact de la forme urbaine, à travers la densité et la centralité, sur la ségrégation** dans les villes françaises (Figure 1).

Figure 1 : Objectifs et cadre d'analyse



La forme urbaine peut apparaître comme quantité privilégiant ainsi les analyses des densités urbaines, mais elle peut également se limiter au seul dessin urbain et du cadre bâti, ou prendre en compte l'organisation socio-économique de l'ensemble de l'espace urbain. D'une manière générale, cette notion renvoie aux différentes formes d'usage du sol qui déterminent « la structure urbaine » et prend en compte à la fois l'agglomération et l'articulation en réseau à travers l'agencement des populations et des activités. Cette forme urbaine est façonnée par les dynamiques métropolitaines de concentration et d'étalement urbain qui modifient la densité et la centralité et affectent par là la ségrégation spatiale. La suburbanisation touche toutes les villes et favorise à travers sa forme déconcentrée la faible densité. Par ailleurs, des centres secondaires complémentaires ou substituables apparaissent et se renforcent en périphérie à cause d'une suburbanisation concentrée ou par une intégration dans l'aire de fonctionnement métropolitain d'anciennes villes. La forme dense des villes ou la forme polycentrique peuvent être perçues comme étant moins ségréguées (Mignot et Aguiléra, 2004). Les villes denses sont-elles moins ségréguées ? Les villes polycentriques sont-elles moins ségréguées ?

Pour répondre à ces objectifs, nous proposons de **quantifier** la ségrégation et la forme urbaine pour pouvoir effectuer deux types d'analyse. Il s'agit, dans un premier temps, de **tester** l'effet des densités sur le niveau de ségrégation dans les 100 plus grandes aires urbaines en France à partir des modèles de régression multiple, en essayant dans la mesure du possible de les décorréler des autres variables déterminantes selon la littérature. Il s'agit, dans un deuxième temps, de **comparer** à différentes échelles spatio-temporelles le niveau de ségrégation entre

deux villes polycentriques (Lille, Marseille) et une ville monocentrique (Lyon), en mettant en évidence le rôle des centres dans les processus de localisation des différents groupes sociaux. La première analyse repose sur des indicateurs globaux de ségrégation reflétant à la fois l'hétérogénéité inter-zones et l'homogénéité intra-zones (indice de Gini décomposé) et des données de revenu, à plusieurs échelles spatiales. Il s'agit des revenus imposables des foyers fiscaux de la direction générale des impôts de 1984 à 2004 à l'échelle communale, et des revenus déclarés des ménages par Unité de Consommation à l'échelle infracommunale pour l'année 2001. La deuxième analyse est plus locale et basée sur des seuils de concentration et des typologies des classes de revenus et des groupes sociaux et de leurs migrations résidentielles, en ce qui concerne la ségrégation. Par ailleurs, le polycentrisme dans les trois aires urbaines est abordé à partir de l'analyse des migrations alternantes et de la spécialisation sectorielle/fonctionnelle des activités de centralité basée sur des données de recensement à l'échelle communale (RGP 1982, 1990 et 1999).

Les indices globaux décomposables (Gini, Theil ou le coefficient de variation) permettent de mesurer la part de l'inégalité spatiale dans l'inégalité totale sur plusieurs villes. Limitée par la disponibilité des données, notre démarche consiste à analyser des photos des disparités et des inégalités spatiales à l'échelle communale, avant de prendre en compte l'homogénéité interne et se focaliser sur l'échelle la plus fine, celle du quartier IRIS. Les indices d'inégalité ont l'avantage d'offrir une information synthétique et ne nécessitent pas de répartition préalable de classes de revenu contrairement aux analyses des seuils. Ceci étant, ces dernières donnent une information plus complète sur les inégalités de concentration des différents groupes et elles sont plus adaptées aux études comparatives. Enfin, l'analyse cartographique est la plus appropriée pour illustrer les zones de polarisations et de mixités des groupes de revenus ou des catégories sociales. Encore une fois, les données des revenus et des catégories sociales provenant de sources différentes peuvent être utilisées d'une manière complémentaire pour pouvoir expliquer la ségrégation spatiale dans les villes françaises.

Trois résultats principaux sont mis en évidence. Le premier concerne l'existence de la ségrégation et son évolution en mettant l'accent à la fois sur la dimension temporelle et la dimension spatiale voire multi-échelle de la ségrégation. Le deuxième traite de l'effet de la densité sur la ségrégation tandis que le troisième concerne l'impact de la forme urbaine polycentrique.

Le premier résultat confirme l'existence de la ségrégation en France à l'échelle communale comme à l'échelle du quartier et la croissance des inégalités spatiales tirée par les populations et territoires les plus riches depuis vingt ans et notamment pendant les périodes de croissance économique favorables. Les inégalités intercommunales augmentent durant ces vingt dernières années sur l'ensemble des territoires et plus particulièrement dans l'espace urbain. Loin de réduire les inégalités spatiales, la croissance des richesses des ménages contribue à leur accroissement à l'échelle nationale mais aussi sur la majorité des aires urbaines françaises. Alors que le revenu moyen des ménages augmente sur l'ensemble des territoires, les écarts de revenus se sont creusés entre les communes riches et les communes pauvres pendant la période 1984-2004. Même si certaines communes pauvres voient leurs revenus légèrement augmenter, cette croissance est faible. Les communes riches sont de plus en plus riches et les inégalités intercommunales sont plus le produit de cette croissance forte. La croissance des inégalités socio-spatiales accompagne la croissance et le développement économique. Cela renforce le doute sur le potentiel effet égalisateur de la seule croissance économique et met en avant l'influence du phénomène de la métropolisation à l'échelle des villes.

L'inégalité spatiale entre les quartiers de la même aire urbaine représente une part importante de l'inégalité totale entre les ménages, au détriment de l'inégalité et l'hétérogénéité à l'intérieur des quartiers, montrant ainsi une forte ségrégation spatiale. La métropole parisienne est l'aire urbaine la plus ségréguée en France, comme c'est d'ailleurs le cas de la métropole américaine de New York. Au-delà des limites de la comparaison entre ces deux contextes urbains différents, Paris est beaucoup moins inégalitaire et moins ségréguée que New York, mais elle n'est pas moins marquée par les inégalités entre les quartiers et la ségrégation spatiale par rapport à d'autres aires métropolitaines telles que Washington ou Detroit. En effet, les inégalités entre les quartiers dans cette métropole reflètent 53 % des inégalités de revenu entre les ménages.

L'analyse multiéchelle communale et infra-communale montre que la ségrégation spatiale est plus élevée selon que l'échelle de mesure est réduite. Elle est plus élevée à l'échelle du quartier par rapport à l'échelle communale, mais les aires urbaines les plus ségréguées à l'échelle communale sont également les plus ségréguées à l'échelle du quartier. Certaines ont même un niveau d'inégalité entre les quartiers relativement proche de celui constaté entre les communes, comme c'est le cas à Paris. Dans cette aire urbaine, les quartiers aisés et pauvres

ressemblent à leur commune. En revanche, certaines aires urbaines apparemment moins ségréguées à l'échelle de la commune se retrouvent parmi les plus ségréguées à l'échelle fine du quartier, à l'image de Nîmes. Cela est expliqué par la forte hétérogénéité de la commune-centre qui regroupe des quartiers pauvres et des quartiers aisés.

Ces inégalités spatiales sont également accompagnées par l'homogénéisation des territoires déjà les plus pauvres à travers des dynamiques intra-urbaines de fuite et d'évitement, montrant ainsi que la ségrégation est loin d'être un simple artefact d'une échelle particulière. L'exemple de la commune de Vaulx-en-Velin dans la banlieue lyonnaise montre bien que la baisse du revenu et l'homogénéisation sociale est associée à une baisse de la population alors que les emplois augmentent entre 1982 et 1999. Dans cette commune, le mouvement constants de fuite des populations sortantes (39%) entre les deux dernières périodes de recensements ne sont pas remplacées à cause de l'évitement de cette commune et de son image négative (26% d'entrants seulement, entre 1990 et 1999).

Le deuxième résultat confirme l'absence d'effet de la densité sur la ségrégation et l'ambiguïté de la relation entre les deux. La faible densité, élément longtemps associé à la suburbanisation des ménages riches aux États-Unis, ne semble pas liée à la ségrégation sociale au sein des aires urbaines françaises. Les résultats des corrélations laisseraient au contraire supposer l'inverse, car en moyenne, le niveau de ségrégation est plus important dans les aires urbaines les plus denses ou ayant des fortes densités périphériques. Cependant les tests de cette relation sur des groupes relativement homogènes de populations n'offrent aucune évidence quant à l'impact de la densité ou la densité périphérique sur le niveau de ségrégation d'une aire urbaine. Par ailleurs, il n'y a aucun effet de la densité centrale ni de son niveau de dilatation sur le niveau de ségrégation par rapport aux autres caractéristiques socioéconomiques de l'aire urbaine.

Ce résultat met en avant la dominance d'un effet taille de la ville sur la ségrégation, et l'importance de la dynamique des activités « supérieures » au sens de Sassen (1996), mais également de l'histoire de la ville et des politiques de logements dans la lignée de Hamnett (1994), où la concentration des logements sociaux structure encore la polarisation sociale dans les villes moyennes. Si la dimension historique de la ville à travers la concentration des logements de type HLM explique en bonne partie le niveau de ségrégation dans les aires urbaines moyennes (autour de 100 000 habitants), d'autres facteurs socio-économiques viennent contribuer au processus ségréatif sur des villes de tailles plus importantes. La

concentration des emplois qualifiés et des richesses peut accélérer d'autres mécanismes ségrégatifs à travers le marché foncier et immobilier, rendant plus difficile la mise en œuvre des potentielles politiques correctrices. Dans un contexte théorique non stabilisé et exclusivement américain, cette analyse empirique illustre bien la complexité du phénomène ségrégatif.

Le troisième résultat montre une ségrégation nettement plus élevée dans les deux villes polycentriques de Lille et Marseille que dans l'aire urbaine monocentrique de Lyon, quelle que soit l'échelle spatiale. Bien que chaque ville constitue un modèle de ségrégation différent, la structure urbaine marseillaise est plus marquée par la concentration des populations modestes alors que celle de Lille est caractérisée davantage par la concentration des populations aisées. Ceci étant, le renforcement de la ségrégation spatiale est toujours l'œuvre des populations aisées qui, fuyant souvent les quartiers pauvres du (des) centre(s), se concentrent en périphérie dans des espaces privilégiés riches en aménités urbaines et sociales. Il n'est pas étonnant qu'un polycentrisme apparaisse dans deux villes où le centre est pauvre et on se demande d'ailleurs si ce n'est pas une condition pour voir émerger une telle structure urbaine. L'hypothèse d'un polycentrisme moins ségrégatif doit ainsi être fortement nuancée.

L'analyse des migrations résidentielles montre en effet que les centres secondaires contribuent au renforcement de l'étalement sélectif des ménages aisés, ce processus soulignant l'importance des préférences individuelles dans le processus ségrégatif. Par ailleurs, l'analyse de la répartition des ménages par rapport aux pôles d'emploi montre une tendance générale à la séparation entre l'espace de production et l'espace résidentiel des ménages aisés. Dans les villes de Marseille et Lille, où les centres historiques sont relativement pauvres, la présence de centres secondaires semble accélérer la fuite des ménages vers les espaces périphériques les plus riches en aménités et les plus accessibles aux différentes centralités. L'intégration d'un centre secondaire riche dans un espace dominé par un centre pauvre semble renforcer la ségrégation spatiale dans l'aire urbaine de Marseille par la périphérie. La rencontre de la périphérie du centre historique avec le centre secondaire attire les populations aisées vers les zones les plus riches en aménités et accroît les disparités spatiales avec le centre historique. La déconcentration des ménages aisés en périphérie est relativement concentrée sur les mêmes territoires les plus aisés et favorise la ségrégation spatiale. Le polycentrisme lillois, plus ancien et plus resserré, semble renforcer la concentration des populations aisées par des mécanismes semblables. Toutefois, la bipolarité de la pauvreté entre le centre et les centres

secondaires représente une contrainte non seulement par rapport à la disponibilité d'espace périphérique résidentiel, mais aussi par rapport à la proximité, a priori non souhaitée, des populations pauvres. Cela produit une concentration encore plus importante et avec des formes particulières, à cause des stratégies des ménages aisés pour minimiser le contact avec les quartiers défavorisés tellement proches et de protéger l'entre-soi. C'est cette polarisation des classes aisées en proche périphérie combinée avec la bipolarité de la pauvreté qui fait de Lille la plus ségréguée des trois aires urbaines.

L'analyse de la ségrégation en lien avec le polycentrisme nous montre également la difficulté de voir apparaître dans une seule aire urbaine un centre secondaire complètement substituable au centre historique (Anas et al. 1998). Même pendant les période de déclin et de fuite des ménages aisés, les centres se maintiennent grâce à leurs aménités mais aussi à leur capacité d'être un espace d'intégration et de mobilité sociale, rejetant ainsi l'hypothèse de la Mort du centre et d'autant plus celle de la ville (Glaeser, 1998). L'influence des centres secondaires, même les plus riches, en termes d'attraction des revenus et des ménages aisés, semble limitée par rapport à celle de la périphérie. Les ménages aisés semblent plus attirés, dans le choix de leur espace résidentiel, par les conditions et les aménités périphériques que par la proximité physique à des lieux de production par ailleurs accessibles. Ce constat est encore plus vrai quand les lieux de la centralité sont polarisés par les ménages modestes. Face à la rareté des espaces périphériques à cause d'un polycentrisme resserré marqué par la forte densité, mais aussi en raison du besoin d'accessibilité aux centres, les ménages les plus offrants se retrouvent concentrés sur quelques espaces privilégiés, renforçant ainsi la ségrégation spatiale.

Enfin, faut-il pour autant conclure à un polycentrisme ségrégatif ? Notre comparaison reste insuffisante pour apporter une réponse définitive, notamment à cause de la diversité des formes polycentriques. Par ailleurs, elle permet de renforcer l'hypothèse de la dominance du centre historique. Les politiques visant à faire apparaître des pôles périphériques concurrents au centre sont vouées à l'échec à moins que ce dernier soit marqué par le déclin. Dans ce cas, l'une des conséquences est inévitablement la croissance de la ségrégation spatiale dans l'ensemble de la ville. Il serait plus judicieux de développer des aménités et des logements diversifiés, notamment pour les familles, pour renforcer des centres secondaires complémentaires à un centre historique toujours important. C'est sur cette idée que devrait se baser le polycentrisme organisé des villes si son objectif est de réduire la ségrégation spatiale.

Références bibliographiques :

- Anas, A., Arnott, R. J., & Small, K. A. (1998). Urban spatial structure. *Journal of Economic Literature*, 36, 1426-1464.
- Buisson, M.-A., Mignot, D., & Bouzouina, L. (2005). Métropolisation et ségrégation. In M.-A. Buisson & D. Mignot (Eds.), *Concentration économique et ségrégation spatiale*. Bruxelles : De Boeck.
- Galster, G., Kauppinen, T. M., Musterd, S., & Andersson, R. (2008). Does neighborhood income mix affect earnings of adults? A new approach using evidence from Sweden. *Journal of Urban Economics*, 63(3), 858-870.
- Glaeser, E. L. (1998). Are cities dying? *Journal of Economic Perspectives*, 12(2), 139-160.
- Hamnett, C. (1994). Social polarisation in global cities : Theory and evidence. *Urban Studies*, 31(3), 401-424.
- Lacour, C., & Puissant, S. (Eds.). (1999). *La métropolisation : Croissance, diversité et fractures*. Paris : Anthropos.
- Maurin, E. (2004). *Le ghetto français : Enquête sur le séparatisme social*. Paris : La République des Idées, Le Seuil.
- Mignot, D., & Aguilera, A. (2004). Concentration et ségrégation, dynamiques et inscriptions territoriales : Bilan et perspectives. *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 5, 645-652.
- Pinçon, M., & Pinçon-Charlot, M. (2004). *Sociologie de paris*. Paris : La découverte.
- Sassen, S. (1996). *La ville globale - New York - Londres - Tokyo*. Paris : Descartes et Cie.